



## COMITÉ DE QUARTIER N°5

Bois l'Abbé

COMPTE RENDU RÉUNION DU 2 AVRIL 2019

### Étaient présents :

Monsieur Sefer CANTURK, Madame Françoise GONZALES, Madame Irène KOUANDA, Madame Christiane PERIGAULT, Madame Betty DUBUISSON

Excusés : Monsieur Gérard BRISSET, Madame Christiane BOURGEOIS, Monsieur Gérard BETHIGNIES, Madame Kimberley HASSAN, Monsieur Steve DUBUISSON et Madame Florence HASSAN

Absent non excusé : Monsieur Philippe VINCENT

**Séance présidée :** Mme COURTOIS (*en remplacement de Monsieur Claude CARVALHO – excusé*)

**Invitée :** Mme TOP

Mesdames KOUANDA et DUBUISSON sont nommées secrétaires de séance.

### 1/ Accueil des nouveaux membres

Nous accueillons les nouveaux membres du bureau à qui nous souhaitons la bienvenue.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter, suivi d'une explication et du fonctionnement du comité de quartier (deux réunions du bureau au minimum et par an sont prévues pour le comité et une réunion annuelle au théâtre ROGER LAFAILLE avec une intervention du Maire (*pas de réunion cette année pour cause de période électorale*)).

### 2/ Actualité du Quartier et questions diverses

Retour sur la « Journée citoyenne du 23 Mars 2019 :

Elle a eu lieu le samedi 23 Mars. Une présentation de l'évènement est proposée au bureau et des remerciements sont adressés aux membres du bureau qui ont participé. Le ramassage a eu lieu durant deux heures dans un esprit très convivial créant du lien intergénérationnel.

Compte tenu du nombre important de personnes mobilisées le nettoyage s'est étendu au-delà de la colline et jusqu'à la pointe devant la résidence des hauts de Chennevières, route du plessis, après les terrains de sport.

### ➤ **Application « Chennevières, je signale »**

Cette application mise en service par la Ville permet aux Canavérois de signaler des problèmes d'éclairage qui sont directement dirigés chez le prestataire, ou des problèmes d'ordre plus techniques (voirie, déchets) qui sont dirigés vers les services techniques de la mairie. A leur tour les mêmes services techniques transmettent les demandes aux services compétents le cas échéant (le Territoire GPSEA pour les containers poubelles par exemple).

Il est rappelé que pour tout problème de police il convient d'appeler soit la police municipale, soit la police nationale.

**Abaissement de trottoirs devant l'école Rousseau et manque de plots d'interdiction de stationner devant l'école**

Ces abaissements ont été réalisés avenue claire et rue Claude Bernard.

### ➤ **Communication des nouveaux horaires PM**

La Police Municipale est fermée la nuit, c'est la Police Nationale qui prend le relais.

Les nouveaux horaires de la police municipale sont :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures
- 2 samedis par mois de 8 heures à 20 heures
- 2 samedis par mois de 13 heures à 1 heure du matin
- Le dimanche de 10 heures à 18 heures.
- 

Le recrutement d'agents supplémentaires est en cours.

Afin d'accentuer la sécurité routière, au-delà des aménagements voirie réalisés, il est précisé que des contrôles radar inopinés ont débutés dans la ville.

**Provence et Mermoz : squat nocturne et rue Jean Mermoz – résidence des Bordes demande de passage de la PN pour nuisances nocturnes surtout le soir, le weekend et surtout pendant les vacances scolaires**

Il convient sur ces deux points d'appeler la police municipale quand il existe un tapage. En dehors des heures d'ouverture de celle-ci, appeler le 17 et les agents de la P.N se déplaceront car la Police Municipale est ouverte uniquement 2 samedis soir par mois.

**Nuisance sonore rue Claude Bernard : pompe à chaleur extrêmement bruyante**  
Les anciens modèles de ce type de matériel sont assez bruyants. Néanmoins lors de constat de nuisances il convient d'appeler la Police pour les faire constater.

## Projet d'une Journée Solidaire soumis par les membres du bureau

Plusieurs membres du bureau échangent sur l'idée de créer un projet commun dans l'intérêt du quartier et de ses habitants. D'abord éducatif pour les enfants car il y a beaucoup de jeunes dans le quartier qui sont volontaires pour prendre en charge leur environnement. En effet, il existe depuis plusieurs années une « Journée propreté » portée par une association du quartier. C'est un évènement qui rencontre toujours beaucoup de succès.

Ce nouveau projet pourrait être porté par une association et les membres du bureau volontaires pour faire du lien entre les habitants, lien intergénérationnel bien entendu, qui fonctionne déjà dans d'autres thématiques.

Madame Gonzales et Madame Dubuisson, actives toutes les deux dans leur quartier, proposent de travailler ensemble pour proposer des idées et finir d'aboutir le projet au prochain bureau de comité de quartier.

Vigilance demandée pendant l'été sur les espaces verts derrière le PRIJ où beaucoup de monde profite des beaux jours pour faire des pique-niques. Il est parfois difficile de maintenir le vivre ensemble sur ces journées où jeunes et riverains ne cohabitent pas toujours.

Lors des périodes d'été la population aime à profiter des espaces extérieurs pour y organiser des pique-niques ou tout simplement profiter du beau temps. La cohabitation entre les usagers peut se faire sous la forme de dialogues pour pouvoir se partager l'espace public.

Rue Jean Mermoz entre rue Rabelais et Rce des Bordes : il serait urgent de signaler aux bailleurs 3F que ce chemin n'est jamais nettoyé par leur prestataire. Peut-être pense-t-il que ce chemin est privé ?

Un mail en ce sens est adressé aux bailleurs I3F.

### ➤ **Aménagement du parc du FORT**

Le parc du Fort va être mis en valeur et aménagé de façon à créer un espace ouvert à tous.

Une présentation courte du projet est proposée au bureau et il est demandé aux membres du bureau de noter qu'une réunion publique sur cet aménagement aura lieu le Lundi 20 Mai à 20 h au théâtre Roger Lafaille où tous les canavérois sont bien entendu conviés.

Une campagne de communication sera activée en ce sens sur la ville et les membres du bureau sont invités à diffuser d'ores et déjà l'information.

### ➤ **FIBRE**

Pour rappel, une réunion publique a été organisée au mois de novembre 2018 avec les responsables de SFR pour répondre aux questions des canavérois qui ont pu suivre le déroulé des opérations de déploiement et avoir des explications sur les différentes phases de l'installation de la fibre à Chennevières.

Une synthèse de cette réunion est consultable sur le site internet de la ville.

Le maire avait prévu d'organiser une nouvelle réunion publique avec les responsables de SFR dans le courant du mois de Juin 2019 pour connaître les avancées précises et avoir un calendrier.

Néanmoins, SFR n'est pas en mesure de transmettre un rétroplanning car comme il a été expliqué lors de la réunion publique, les travaux dans une rue ne s'arrêtent pas si une propriété a besoin de travaux techniques en amont. Les services compétents sont sollicités et les travaux continuent sur les autres bâtiments de la rue ; il peut y avoir, dans ces conditions, des décalages dans une même rue ce qui explique qu'un rétroplanning est compliqué à diffuser pour SFR. Cependant le maire travaille actuellement à la rédaction d'un document à l'intention des canavérois pour les tenir informés du suivi et des délais pour les premiers branchements de la Fibre sur la ville.

### ➤ **Regroupement de services municipaux – Centre Municipal du Bois l'Abbé**

Ce regroupement préfigure les nouveaux équipements proposés à la population par la municipalité.

Il s'agit de l'Espace Socio Culturel, Relais Santé, Maison pour l'Emploi, services logements et Politique de la Ville.

L'architecte a été retenu pour ce projet.

La programmation d'équipement architectural (avec les différents services nommés ci-dessus) est en passe d'être validée.

L'objectif est de proposer une offre de service repensée et centralisée pour le quartier. Aujourd'hui, les bâtiments abritant ces services sont vétustes et assez peu visibles.

### **Nuisances à Ormesson supportées par les canavérois**

Un courrier a été adressé par le maire de Chennevières au maire d'Ormesson et la police de Ormesson interpellée sur ce sujet.

### ➤ **ANRU : Où en est-on depuis la réunion publique ?**

Les premiers axes stratégiques du projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé ont été présentés lors de la réunion publique du 31 janvier dernier : désenclavement du quartier, rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs, diversification de l'habitat, création d'un mail de mobilité douce traversant le quartier du Nord au sud, création d'une centralité commerciale et de services sur la Colline, mise en valeur des espaces verts à proximité (La Colline, la Plaine des Bordes), rénovation et création d'équipements publics, etc.

La signature du protocole de préfiguration, le 5 février 2019, a permis de valider ces axes. Ce document contractuel permet de mobiliser et d'engager l'ensemble des partenaires du projet (ANRU, ANAH, CDC, Département, EPT Paris Est Marne et Bois et Grand Paris Sud Est Avenir, Villes de Champigny et de Chennevières, bailleurs).

La signature de ce document a enclenché la deuxième phase de ce projet de renouvellement urbain. Durant cette phase dite « de préfiguration », d'une durée de 18 mois maximum, plusieurs études, produites par des cabinets spécialisés, vont être réalisées sur des sujets variés (stratégie d'habitat, programmation des équipements, stationnement et mobilité, développement économique et commerciale, foncier, etc.) vont permettre de définir précisément et techniquement le projet urbain.

A l'heure actuelle, les prestataires pour réaliser ces études ont été désignés et débutent une phase de diagnostic pour bien comprendre les enjeux du quartier et de sa population habitante.

Parallèlement à ces études débute un processus de concertation qui vise à solliciter les habitants et leurs expertises du quartier dans la définition du projet. Les résultats issus de la concertation réalisée durant cette phase, c'est-à-dire du travail avec les habitants, nourriront le projet définitif de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé.

C'est dans ce cadre que la prochaine rencontre avec les habitants est prévue le dimanche 23 juin prochain, à l'occasion de la fête aux 1 000 couleurs (fête du quartier du Bois l'Abbé) durant laquelle un stand sera dédié au projet de renouvellement urbain. A partir de la rentrée de septembre, des ateliers ou tables rondes seront programmés pour aborder les différentes thématiques de manière spécifique, afin de connaître les pratiques et expertises d'usage des habitants du quartier et ainsi les intégrer aux diagnostics et études lancées.

**Avenir du Parc cet espace JEAN MOULIN**

Aucun projet n'est actuellement en cours sur ce site.